



## COMMENT PROCÉDER POUR LE DÉPÔT D'UNE DEMANDE

- Veuillez suivre **chacune des cinq étapes** du présent formulaire;
- Veuillez transmettre votre formulaire dûment rempli, signé et daté, incluant les documents obligatoires exigés à l'étape 5, par courriel à [permis@mascouche.ca](mailto:permis@mascouche.ca) ou au comptoir du Service de l'urbanisme et du développement durable situé au 3034, chemin Sainte-Marie;
- Prévoir à défrayer les coûts pour l'analyse au même moment, **selon les montants indiqués à la section « Facturation »**;
- Le Service de l'urbanisme et du développement durable vous fera parvenir la recommandation du Comité Consultatif d'Urbanisme (C.C.U.) et la résolution du Conseil municipal par courriel.

## 1. IDENTIFICATION DU LIEU DE LA CONSTRUCTION OU DES TRAVAUX

Nom de la rue (et adresse si possible) :

Numéro de lot :

## 2. IDENTIFICATION DU REQUÉRANT

Nom complet :

Adresse complète :

N°

Rue

Ville

Code postal

N° de téléphone :

Adresse courriel :

Personne responsable :

## 3. DESCRIPTION DE LA DEMANDE

Cochez-la ou les case(s) correspondante(s) appropriée(s) à votre demande :

- Opération cadastrale (lotissement)
- Approbation d'un nouveau modèle de construction
- Construction, agrandissement ou transformation d'un bâtiment principal ou accessoire
- Démolition d'un bâtiment principal
- Aménagement ou modification d'une aire de stationnement
- Aménagement ou modification de l'aménagement paysager
- Installation, modification ou remplacement d'un enseigne

### SITE PATRIMONIAL ST-HENRI-DE-MASCOUCHE :

- Approbation de tout type de projet touchant l'extérieur du bâtiment et/ou les aires de stationnement et/ou les aménagements paysagers. Prenez note que votre projet sera soumis au Conseil Local du Patrimoine (C.L.P.) pour approbation avant tout émission de permis ou certificat.

### AUTRE PROJET :

- Veuillez nous transmettre une description écrite de celui-ci.

## 4. SIGNATURE ET DATE DE LA DEMANDE

Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_



5. LISTE DES DOCUMENTS ET INFORMATIONS À FOURNIR SELON LE TYPE DE DEMANDE

Prenez note que l'absence d'un document ou d'une information fera en sorte que votre demande ne sera pas acceptée.

- 1- Si vous n'êtes pas propriétaire, une procuration (autorisation) du propriétaire actuel ;
2- Pour une modification et/ou agrandissement à un bâtiment résidentiel existant vous devez fournir les documents suivants (consultez la liste ci-dessous) :
3- Pour une nouvelle construction résidentielle (2 logements et moins), vous devez fournir les documents suivants (consultez la liste ci-dessous):
4- Pour une nouvelle construction résidentielle (3 logements et plus), vous devez fournir les documents suivants (consultez la liste ci-dessous) :
5- Pour une nouvelle construction commerciale, industrielle ou institutionnelle, vous devez fournir les documents suivants (consultez la liste ci-dessous) :
6- Pour une modification et/ou agrandissement au bâtiment commercial, industriel ou institutionnel existant, vous devez fournir les documents suivants (consultez la liste ci-dessous) :
7- Pour de nouvelles enseignes, vous devez fournir les documents suivants (consultez la liste ci-dessous):
8- Pour tout projet sur le site du patrimoine St-Henri-de-Mascouche :

Pour tout autre projet, nous vous recommandons de communiquer avec un inspecteur en bâtiments afin de connaître les documents que vous devrez fournir pour analyse.

LISTE DES DOCUMENTS À TRANSMETTRE PAR COURRIEL

- 1 Plan ou esquisse à l'échelle des élévations extérieures;
2 Liste des matériaux et couleurs des revêtements extérieurs et des échantillons;
3 Si agrandissement ou nouvelle construction, un (1) plan d'implantation pour l'ensemble du projet à l'échelle. Un plan d'implantation par arpenteur-géomètre pourrait être exigé si des zones de contraintes (Bande de protection riveraine, zone à risque de mouvement de terrain, etc.) affectent votre propriété (si nécessaire);
4 Plan à l'échelle de l'aire de stationnement pour une nouvelle construction;
5 Plan à l'échelle, montrant le stationnement prévu et la dimension des cases pour l'ensemble du projet. Veuillez identifier également la localisation et la dimension de l'espace prévu pour l'entreposage des bacs roulants ou les conteneurs, selon le cas (si nécessaire);
6 Plan des aménagements paysagers incluant les essences d'arbres, arbustes qui seront prévus sur la propriété;
7 Plan à l'échelle et en couleur de toutes les enseignes;
8 OBLIGATOIRE : Une copie en format PDF des plans. Veuillez nous acheminer le fichier par courriel à l'adresse suivante : ccu@ville.mascouche.qc.ca

Vertical column of checkboxes for document submission, with text: À l'usage de la municipalité. Cochez si document requis sera expédié par courriel.



## VOTRE FACTURATION

En vertu du Règlement n° 1137-3 sur la tarification des services municipaux, vous devez prévoir de défrayer les coûts pour l'analyse d'un dossier relatif au règlement sur les P.I.I.A. par le Comité Consultatif d'Urbanisme (C.C.U.).

Prévoir l'un des coûts suivants lors du dépôt de votre demande de P.I.I.A.

## OPÉRATIONS CADASTRALES

- Une opération cadastrale de moins de 5 lots  
(sauf une opération cadastrale verticale) : **150,00 \$**
- Une opération cadastrale de 5 lots et plus  
(sauf une opération cadastrale verticale) : **500,00 \$**
- Modification d'une opération cadastrale déjà acceptée par résolution : **400,00 \$**

## USAGES RÉSIDENTIELS

- Approbation d'un nouveau modèle\* de construction  
\*(coût pour chaque modèle) : **125,00 \$**
- Construction, agrandissement ou la transformation extérieure  
d'un bâtiment principal et d'un garage : **125,00 \$**
- Aménagement ou modification d'une aire de stationnement  
Aménagement ou modification de l'aménagement paysager : **150,00 \$**
- Aspects multiples : **300,00 \$**

## USAGES COMMERCIAUX ET INSTITUTIONNELS

- Construction ou l'agrandissement d'un bâtiment principal ou accessoire  
Transformation extérieure d'un bâtiment principale ou accessoire  
Démolition d'un bâtiment principal (gratuit)  
Installation, modification ou remplacement d'une enseigne  
Aménagement ou modification d'une aire de stationnement  
Aménagement ou modification d'un aménagement paysager : **150,00 \$**
- Aspects multiples (excluant une demande visant une enseigne) : **300,00 \$**

## USAGES INDUSTRIELS

- Installation, modification ou le remplacement d'une enseigne, de fanions ou de drapeaux  
Aménagement ou modification d'une aire de stationnement ou d'étalage  
Aménagement ou modification de l'aménagement paysager : **150,00 \$**
- Aspects multiples (excluant une demande visant une enseigne) : **300,00 \$**



#### **SUR LE TERRITOIRE AU COMPLET – UTILITÉS PUBLIQUES**

- Construction, agrandissement ou transformation d'une antenne, du support ou d'un bâtiment accessoire à une entreprise de télécommunication : **500,00 \$**

#### **SUR LE TERRITOIRE AU COMPLET – PROJETS DE DÉVELOPPEMENT DE BÂTIMENTS DÉTENUS EN COPROPRIÉTÉ OU FAISANT L'OBJET D'UN PLAN INTÉGRÉ**

- Projet de développement de bâtiment détenus en copropriété ou faisant l'objet d'un plan intégré : **100,00 \$**

#### **ANALYSE D'UNE DEMANDE D'UTILITÉ PUBLIQUE**

- Modification, prolongement de réseau, etc. : **200,00 \$**

#### **DEMANDE D'IMPLANTATION D'UN SERVICE DE GARDE**

- Construction ou implantation dans un bâtiment existant : **500,00 \$**

#### **POUR TOUTE AUTRE ANALYSE PRÉLIMINAIRE**

Analyse préliminaire d'un dossier relatif au PIIA : **250,00 \$**